

**Plan d'action
de développement durable
2010-2011**



Le plan d'action de développement durable 2010-2011 de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) est accessible sur le site de l'IRSST www.irsst.qc.ca

Table des matières

Avant-propos	3
Introduction	4
SOMMAIRE DES ACTIONS PROPOSÉES	4
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE Informier, sensibiliser, éduquer et innover	6
OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1 Promouvoir le concept du développement durable et la stratégie gouvernementale 2008-2013	6
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement	8
OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2 Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes	8
OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3 Jouer un rôle de référence scientifique et d'expertise	10
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE Produire et consommer de façon responsable	11
OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4 Accentuer notre virage environnemental et renforcer nos pratiques écoresponsables de gestion	11

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales
2011
ISBN : 978-2-89631-531-4 (version imprimée)
ISBN : 978-2-89631-532-1 (PDF)
ISSN : 0820-8409
IRSST - Direction des communications
505, boul. De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3C2
Téléphone : 514 288-1551
Télécopieur : 514 288-7636
www.irsst.qc.ca
© Institut de recherche Robert-Sauvé
en santé et en sécurité du travail,
Avril 2011

Avant-propos

Depuis plus de 30 ans, les réalisations et les avancées scientifiques de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) contribuent à l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs au Québec. Notre mission s'inscrivant parfaitement dans la philosophie du développement durable, l'IRSST est heureux, aujourd'hui, de formaliser son approche en publiant son premier plan d'action en cette matière.

En lien avec notre planification stratégique, nous nous sommes fixés quatre objectifs organisationnels desquels découlent des actions à réaliser. Conformément à notre mission, nous poursuivrons notre contribution, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes. Nous jouerons notre rôle de référence scientifique et d'expertise en santé et sécurité au travail en soutenant nos partenaires. Nous promouvoir, auprès du personnel, le concept de développement durable et la stratégie gouvernementale 2008-2013. Enfin, nous accentuerons notre virage environnemental et nous renforcerons nos pratiques écoresponsables dans notre gestion.

Chaque membre du personnel est convié, dans ses actions quotidiennes, à s'inspirer des principes du développement durable et à contribuer à l'atteinte de nos objectifs en lien avec les orientations de ce plan. Nous nous engageons dans une démarche progressive qui vise la prise en compte des principes du développement durable dans nos pratiques et nos activités quotidiennes. En se mobilisant autour d'un objectif commun, comme nous y convie le gouvernement du Québec, je demeure convaincue que nous apporterons notre contribution dans le but de préserver et d'améliorer la qualité de vie des générations actuelles et futures.

Marie Larue
Présidente-directrice générale

Introduction

La Loi sur le développement durable établit un nouveau cadre de gestion pour tous les ministères, organismes et entreprises du gouvernement du Québec. Elle balise la réalisation d'une stratégie gouvernementale de développement durable axée sur les résultats et identifie des moyens de suivi des actions entreprises pour rencontrer les objectifs de cette stratégie. C'est un projet à long terme qui repose sur le partage et l'adoption de principes, d'orientations et d'objectifs communs au sein de la société québécoise.

Dans le but de contribuer à cet effort collectif et bien qu'il ne soit pas un organisme du gouvernement du Québec, l'IRSST se donne aujourd'hui, sur une base volontaire, son premier plan d'action de développement durable 2010-2011. Il témoigne ainsi de sa volonté à participer à la planification et à la mise en œuvre d'actions de développement durable et d'intégrer les principes du développement durable dans ses sphères d'activités.

Mission de l'IRSST

- Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes.
- Assurer la diffusion des connaissances et jouer un rôle de référence scientifique et d'expertise.
- Offrir les services de laboratoires et l'expertise nécessaires à l'action du réseau public de prévention en santé et en sécurité du travail.

Au cours des prochaines années, l'IRSST entend participer au développement durable de la société québécoise en contribuant à l'élimination à la source des dangers ou à leur réduction pour améliorer la santé et la sécurité des travailleurs et à leur réadaptation.

En s'associant à la stratégie gouvernementale, l'IRSST veut aussi contribuer à la diffusion et à l'appropriation du concept et des principes de développement durable. Il entend ainsi favoriser le partage des expériences et des compétences dans le but de susciter l'adoption, par ses employés, de comportements encore plus responsables.

Conséquemment, l'IRSST s'engage à produire et consommer de façon responsable, notamment en s'interrogeant sur l'impact de ses décisions sur l'utilisation des ressources humaines, matérielles et énergétiques. L'IRSST entend notamment accentuer son virage environnemental et renforcer ses pratiques écoresponsables de gestion.

Notre plan d'action de développement durable 2010-2011 cible trois orientations gouvernementales auxquelles l'IRSST peut particulièrement contribuer :

- Informer, sensibiliser, éduquer et innover;
- Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement;
- Produire et consommer de façon responsable. Pour chacune de ces orientations, nous avons dégagé des objectifs organisationnels et des actions à réaliser pour la période couverte par notre plan.

SOMMAIRE DES ACTIONS PROPOSÉES

Informier, sensibiliser, éduquer et innover

1. Diffuser de l'information visant à expliquer ce qu'est le développement durable et à faire connaître l'objectif gouvernemental;
2. Favoriser l'engagement du personnel dans la mise en œuvre du plan d'action de développement durable de l'IRSST;
3. Se doter d'un outil promotionnel pour soutenir la réalisation du plan d'action et mobiliser le personnel autour d'un objet commun;
4. Initier la réalisation du plan d'action par des gestes symboliques rappelant que nous avons individuellement la possibilité de changer les choses;
5. Mettre en valeur les expériences personnelles en matière de développement durable et les comportements écoresponsables.

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

6. Effectuer et subventionner des recherches dans les domaines jugés prioritaires;
7. Favoriser le développement de la recherche et de nouvelles connaissances en santé et en sécurité du travail en collaboration avec la communauté scientifique;
8. Jouer un rôle de leadership, d'anticipation des besoins émergents, d'animation et de coordination en matière de recherche en santé et en sécurité du travail;
9. Contribuer à la formation de chercheurs en santé et en sécurité du travail;
10. Diffuser et valoriser les connaissances issues des recherches auprès du monde du travail et de la communauté scientifique;
11. Rendre son expertise disponible à certains comités ou intervenants œuvrant en santé et en sécurité du travail;
12. Offrir des services de laboratoires à la CSST et à son réseau.

Produire et consommer de façon responsable

13. Élaborer un cadre de gestion environnemental et mettre en œuvre de nouvelles pratiques et activités écoresponsables.

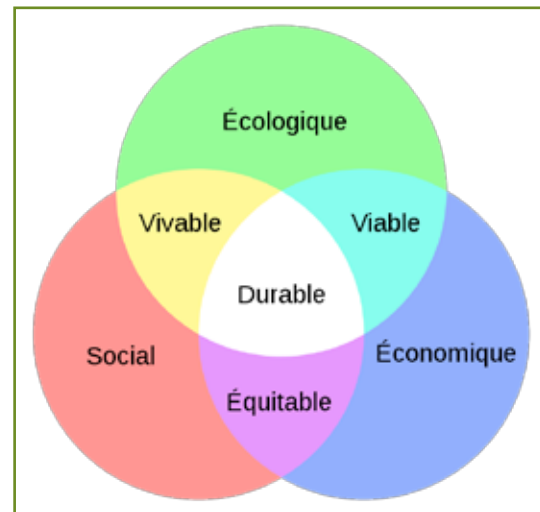


Schéma du développement durable :
une approche géonomique globale à la confluence
de trois préoccupations, dites « les trois piliers du
développement durable ».

Nicolas Vigneron



ORIENTATION GOUVERNEMENTALE

Informar, sensibiliser, éduquer et innover

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Cette orientation vise particulièrement à sensibiliser le personnel de l'administration publique et à s'assurer qu'une majorité d'entre eux ont une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.

Dans la même optique, l'IRSSST adhère à cette approche et se donne comme objectif organisationnel de promouvoir le concept du développement durable et la stratégie gouvernementale 2008-2013. Cinq actions concrètes sont prévues à cet effet, incluant des mesures d'information et de sensibilisation auprès des employés.

Nous prévoyons ainsi diffuser l'information, susciter l'engagement, mobiliser les employés et miser sur le dynamisme de chacun à travailler au développement durable de notre société. Nous voulons que chaque employé de l'IRSSST se sente interpellé et qu'il puisse situer sa contribution et faire une différence dans l'atteinte de nos objectifs institutionnels.

L'IRSSST entend rendre compte annuellement des résultats découlant de son plan d'action de développement durable et ajouter une rubrique à cet effet dans son prochain rapport d'activités.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL I

Promouvoir le concept du développement durable et la stratégie gouvernementale 2008-2013

Action 1

Diffuser de l'information visant à expliquer ce qu'est le développement durable et à faire connaître la stratégie gouvernementale

Gestes

- Faciliter la consultation, à l'interno, de la Stratégie gouvernementale en la rendant facilement disponible;
- Rédiger des articles de vulgarisation;
- Acheminer des courriels à l'ensemble du personnel pour les informer d'initiatives en ce domaine.

Indicateurs

- Accessibilité de la documentation à l'interno
- Nombre d'articles
- Nombre de courriels

Action 2

Favoriser l'engagement du personnel dans la mise en œuvre du plan d'action de développement durable de l'IRSSST

Gestes

- Sensibiliser le personnel à la position adoptée par la direction;
- Faire connaître le plan d'action en le distribuant au personnel et en le rendant facilement accessible;
- Ajouter un volet Développement durable dans le discours de la PDG devant le personnel;
- Intégrer le plan d'action de développement durable au Plan triennal de l'IRSSST.

Indicateurs

- Tenue d'une rencontre d'information
- Distribution et accessibilité de la documentation
- Nombre de mentions dans les discours
- Intégration au plan d'action

Action 3

Se doter d'un outil promotionnel pour soutenir la réalisation du plan d'action et mobiliser le personnel autour d'un objectif commun

Gestes

- S'appropriier le slogan rassembleur « En vert et avec tous » et utiliser l'image graphique comme un élément visuel rassembleur;
- Rédiger un guide favorisant le développement durable au travail;
- Utiliser un gobelet isotherme comme objet promotionnel.

Indicateurs

- Utilisation du slogan et du visuel
- Distribution du guide
- Distribution des gobelets

Action 4

Initier la réalisation du plan d'action par des gestes symboliques rappelant que nous avons individuellement la possibilité de changer les choses

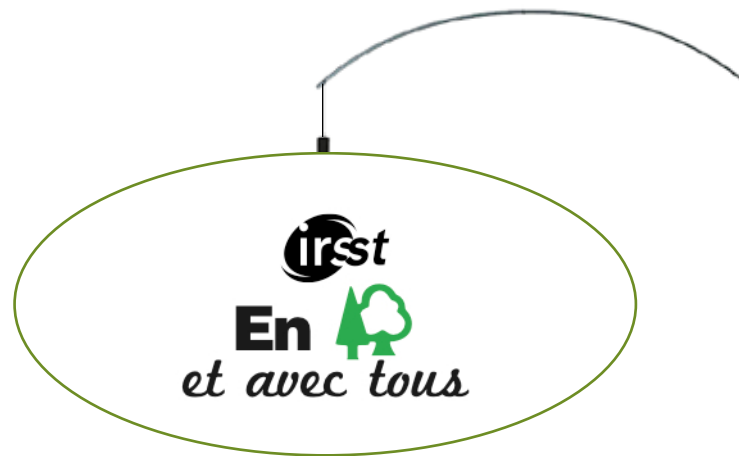
Gestes

- Remettre un gobelet isotherme à chaque nouvel employé;
- Campagne de sensibilisation, par courriel, à l'impression recto/verso;
- Encourager le personnel à ajouter le message suivant à la signature de leur courriel :

**Pensez vert,
est-ce nécessaire d'imprimer
ce message ?**

Indicateurs

- Nombre de gobelets isothermes distribués aux nouveaux employés
- Réduction des achats de verres de styromousses
- Impact sur la consommation de papier
- Nombre d'employés ayant ajouté le message à leur signature



Action 5

Mettre en valeur les expériences personnelles en matière de développement durable et les comportements écoresponsables

Gestes

- Publier une chronique Développement durable dans le journal interne;
- Inciter le personnel à s'approprier cette chronique comme lieu de partage de leurs expériences et de leurs conseils.

Indicateurs

- Nombre de chroniques publiées
- Nombre de conseils fournis ou d'expériences partagées



ORIENTATION GOUVERNEMENTALE

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Cette orientation vise l'adoption d'une approche globale en santé et en sécurité fondée sur une connaissance, une surveillance, un suivi, un aménagement et une gestion appropriées des milieux de vie, y compris le milieu du travail. Une telle approche implique de bien connaître les risques, de prévenir et d'atténuer leurs effets, tout en favorisant l'utilisation de meilleures techniques. Nos activités y concourent.

En effet, en matière de santé et de sécurité au travail, l'IRSST œuvre à l'avancement des connaissances en matière de prévention. Il contribue à l'évaluation, à la sélection, à la conception et à la mise en place de solutions, tout en mobilisant des acteurs pour la transformation de leur environnement. Il vise aussi à outiller ses partenaires du réseau prévention-inspection (CSST, ASP, MSSS, associations patronales, syndicales, professionnelles, etc.) en matière d'élimination ou de réduction des risques d'incapacité tout en facilitant la réadaptation des victimes et leur retour sécuritaire et durable au travail.

Les activités de recherche que l'IRSST effectue ou subventionne permettent de mieux apprécier les risques et leurs éventuelles conséquences, de déterminer des actions ou des gestes à poser basés sur des données probantes et sur une solide connaissance du milieu.

Il procède notamment à une veille scientifique pour mieux anticiper les problématiques en émergence, tient des rencontres de réseautage et d'animation scientifique, publie les résultats de ses recherches, organise des activités de valorisation des connaissances.

Il contribue aussi à la formation de chercheurs en santé et en sécurité du travail notamment par le financement de programmes de bourses et l'accueil de stagiaires.

Inspirés par notre mission, nous avons retenu, dans le cadre de cette orientation gouvernementale, deux objectifs organisationnels et sept actions à réaliser. Notre approche s'appuie sur les principes d'élimination à la source des dangers, de précaution, de protection de l'environnement, d'accès au savoir, de santé et de qualité de vie.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2

Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes

Action 6

Effectuer et subventionner des recherches dans les domaines jugés prioritaires

Gestes

- Soutenir la réalisation de projets et d'activités de recherche au sein des sept champs prioritaires;
- Élaborer de nouvelles programmations thématiques;
- Lancer des concours spéciaux pour intéresser des chercheurs à des problématiques ciblées;
- Adopter un positionnement en matière de recherche en santé psychologique au travail;
- Adopter un positionnement en matière de recherche dans le domaine des cancers professionnels;
- Amorcer des travaux sur la prise en compte de l'impact des changements climatiques sur la SST.

Indicateurs

- Nombre de projets/activités autorisés par champ de recherche
- Nombre de projets/activités autorisés dans les domaines de la santé psychologique au travail, des cancers professionnels et de l'impact des changements climatiques sur la SST
- Nombre de nouveaux projets/activités liés à des concours spéciaux

Action 7

Favoriser le développement de la recherche et de nouvelles connaissances en santé et en sécurité du travail en collaboration avec la communauté scientifique

Gestes

- Soutenir la création de chaires universitaires, de centres d'excellence ou de réseaux de recherche qui intègrent un volet de SST;



- Assurer une présence au sein de réseaux ou de communautés de chercheurs impliqués en SST;
- S'associer à d'autres organismes scientifiques (organismes subventionnaires, instituts de recherche, réseaux structurés de chercheurs, etc.) pour développer des secteurs particuliers de la recherche en SST;
- Amorcer des démarches en vue de favoriser l'accueil de chercheurs en sabbatique;
- Amorcer des démarches en vue de l'accueil de chercheurs-boursiers.

Indicateurs

- Nombre de chercheurs externes, chercheurs boursiers et chercheurs en sabbatique associés aux travaux de l'IRSST
- Montants additionnels investis en recherche par le biais de partenariats financiers avec d'autres organismes
- Nombre de renouvellements et de nouvelles ententes avec d'autres organismes scientifiques

Action 8

Jouer un rôle de leadership, d'anticipation des besoins émergents, d'animation et de coordination en matière de recherche en santé et en sécurité du travail

Gestes

- Procéder à l'exercice d'une veille scientifique pour chacun des sept champs de recherche prioritaires (cartographies de la recherche, blogs, états de la question);
- Effectuer des travaux de surveillance statistique pour chacun des sept champs de recherche prioritaires (incidence, prévalence et coûts des lésions);
- Participer à différents comités de la CSST et du réseau;
- Organiser des rencontres de réseautage avec différents partenaires sociaux impliqués en SST;
- Organiser des rencontres d'animation scientifique au sein des sept champs de recherche prioritaires;
- Organiser un colloque annuel;
- S'impliquer dans l'organisation de congrès scientifiques internationaux;

- Préparer un dossier en vue de l'obtention du statut de centre collaborateur de l'OMS.

Indicateurs

- Pour chaque champ de recherche, au moins une cartographie, un blogue, un état de la question et un bilan statistique
- Nombre d'événements scientifiques et de forums d'échange initiés par l'IRSST
- Nombre d'événements scientifiques auxquels collabore l'IRSST

Action 9

Contribuer à la formation de chercheurs en santé et en sécurité du travail

Gestes

- Agir à titre de milieu d'accueil de stagiaires de 1^{er} cycle universitaire;
- Offrir un programme de bourses d'études supérieures en SST;
- Codiriger, via le statut de professeur associé, les travaux d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs;
- Offrir un soutien financier d'appoint aux étudiants des cycles supérieurs encadrés par le personnel de l'IRSST;
- Lancer un nouveau programme de bourses post-doctorales.

Indicateurs

- Nombre de bourses d'études supérieures octroyées (par cycle d'étude)
- Nombre d'étudiants et de stagiaires supervisés par le personnel de l'Institut



OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3

Jouer un rôle de référence scientifique et d'expertise

Action 10

Diffuser et valoriser les connaissances issues des recherches auprès du monde du travail et de la communauté scientifique

Gestes

- Organiser des activités de valorisation (colloques, forums d'échanges, etc.) à l'intention des partenaires sociaux;
- Participer aux principaux colloques provinciaux organisés par les partenaires sociaux;
- Publier les résultats de ses recherches (rapports de recherche, articles scientifiques, fiches et guides techniques, articles de vulgarisation);
- Participer aux principaux congrès scientifiques;
- Mettre en valeur les résultats de ses recherches via ses sites Web.

Indicateurs

- Nombre de publications scientifiques (rapports de recherche, articles scientifiques, fiches et guides techniques, articles de vulgarisation)
- Nombre de téléchargements de documents de l'IRSST via son site Web
- Nombre d'activités de valorisation initiées par l'IRSST
- Nombre d'événements scientifiques auxquels l'IRSST présente les résultats de ses travaux

Action 11

Rendre son expertise disponible au profit de certains comités ou intervenants œuvrant en santé et en sécurité du travail

Gestes

- Siéger sur les principaux comités réglementaires et de normalisation liés aux sept champs de recherche prioritaires;
- Répondre à des demandes d'expertise ponctuelles en provenance de divers intervenants en santé et en sécurité du travail.

Indicateurs

- Nombre de comités réglementaires et de normalisation sur lesquels siège un représentant de l'Institut
- Nombre de demandes d'expertise reçues /nombre de demandes d'expertise traitées

Action 12

Offrir des services de laboratoires à la CSST et à son réseau

Gestes

- Procéder aux analyses environnementales, toxicologiques et microbiologiques pour les intervenants de la CSST et son réseau;
- Développer de nouvelles méthodes analytiques pour élargir l'offre de service;
- Gérer, distribuer, entretenir, calibrer et vérifier les instruments utilisés en entreprises par les inspecteurs de la CSST et les intervenants du réseau de la santé;
- Solliciter l'obtention de certifications et d'accréditations les plus reconnues en matière d'assurance qualité;
- Implanter un nouveau système de gestion informatisée des laboratoires (LIMS).

Indicateurs

- Nombre d'analyses réalisées pour les intervenants de la CSST et de son réseau
- Nombre de nouvelles méthodes analytiques ajoutées à l'offre de service
- Nombre de certifications et d'accréditations détenues par les SEL
- Mise en service du nouveau LIMS

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE

Produire et consommer de façon responsable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Produire et consommer de façon responsable c'est utiliser avec efficacité les ressources humaines, matérielles et énergétiques dont on dispose. C'est léguer aux générations futures un patrimoine environnemental, économique et social en bon état.

Dans le cadre de cette orientation, le gouvernement du Québec nous invite à réexaminer nos besoins et habitudes de consommation et déterminer de meilleures façons de faire. Il mise sur une amélioration des manières de rendre les services.

À cet effet, par le biais de l'élaboration d'un cadre de gestion environnementale et la mise en œuvre de nouvelles pratiques et activités écoresponsables, l'IRSST entend accentuer son virage environnemental et renforcer ses pratiques de gestion.

Plus concrètement, il entend notamment évaluer s'il peut réduire sa consommation de papier, intégrer des critères de responsabilité environnementale et sociale dans ses processus d'achat ou d'attribution des contrats, développer des fonctionnalités en ligne, réutiliser, recycler, diminuer le rejet des matières résiduelles et maximiser l'utilisation de ressources renouvelables.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4

Accentuer notre virage environnemental et renforcer nos pratiques écoresponsables de gestion

Action 13

Élaborer un cadre de gestion environnemental et mettre en œuvre de nouvelles pratiques et activités écoresponsables

Gestes

- Identifier les principales composantes d'un cadre de gestion environnementale propre à l'IRSST;
- Élaborer une proposition de cadre de gestion environnementale;
- Réviser la politique d'acquisition de biens et services de l'IRSST pour favoriser l'acquisition de produits et services contenus dans le répertoire de produits et services écoresponsables de la direction générale des acquisitions (DGACQ);
 - Favoriser l'utilisation de papier recyclé certifié Forest Stewardship Council (FSC), Sustainable Forestry Initiative (SFI) ou Green-e et l'utilisation d'encre végétale lorsque la production d'un document papier est indispensable,
 - Éliminer la consommation d'eau en bouteille lors des rencontres à l'intérieur,



- Offrir des versions électroniques des documents comme alternative aux versions papier;
- Se doter d'un guide de pratiques écoresponsables pour l'organisation d'événements;
- Réduire le nombre de copies de rapports de recherche en inventaire;
- S'assurer que les modes de disposition des produits utilisés par l'IRSST favorisent le recyclage ou le réemploi;
 - Disposer du matériel informatique désuet auprès d'organismes spécialisés dans le recyclage de tels produits,
 - Disposer du papier usagé auprès d'une entreprise de déchiquetage qui s'engage à le recycler;
 - Lorsque possible, disposer des équipements de laboratoires désuets auprès d'institutions d'enseignements aptes à les réutiliser.

Indicateurs

État d'avancement de la proposition d'un cadre de gestion environnementale

- Politique d'acquisition révisée
- Proportion de matériel informatique disposé auprès d'organismes spécialisés dans le recyclage
- Proportion du papier usagé disposé auprès d'une entreprise de déchiquetage qui s'engage à le recycler
- Nombre de documents offerts en version PDF
- État d'avancement de l'élaboration du guide de pratiques écoresponsables
- Nombre de rapports en inventaire

